

LES ALISIERS

— Rue Albert Thomas - Lomme —

Appartements neufs
du 2 au 4 pièces avec balcons
ou terrasses et parkings
EN LOCATION-ACCESSION





Parc Naturel Urbain



Parc Naturel de Lomme



Avenue de Dunkerque

LOMME, UNE VILLE PLURIELLE

Voisine immédiate de Lille, Lomme est une ville animée, dynamique, dotée d'une vraie personnalité. La résidence Les Alisiers se situe à proximité du centre-ville et profite de ses commerces (pharmacie, tabac/presse, boucherie, supérette, banque...) et de son centre commercial Carrefour (IKEA, Kinopolis, nombreuses enseignes et restaurants...).

Le dynamisme de Lomme tient aussi à son tissu associatif très diversifié et à ses nombreuses structures scolaires (écoles maternelles, primaires et collège à 800 m, lycées professionnels), sportives et culturelles (l'Odyssée Médiathèque à 5 min à pied, Maison Folie Beaulieu à 10 min, théâtre, piscine, stade...).

Et pour les amoureux de la nature et les sportifs, le Parc Naturel Urbain, véritable poumon vert de la région, offre 35 hectares de paysages variés.

DES PRESTATIONS SOIGNÉES

- Jardin partagé en cœur d'îlot
- Résidence sécurisée
- Parking sous-sol avec porte et contrôle d'accès
- Séjour ouvert sur l'extérieur
- Volets roulants dans les chambres
- Meuble vasque et sèche serviette dans les salles de bain
- Chauffage individuel au gaz



LA NORME RT 2012
VOUS PERMET
UNE RÉDUCTION
DES CONSOMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES.



UNE RÉSIDENCE DE CARACTÈRE

Les Alisiers vous offre un cadre de vie privilégié, dans un environnement paisible et végétal. Son architecture moderne d'inspiration cubique est sublimée par la nature environnante et par les espaces travaillés de façon harmonieuse.

Cette résidence intimiste et conviviale inspire calme et sérénité. Ses proportions humaines, sur deux étages, vous invitent à un confort de vie optimal au quotidien.

Tous les appartements disposent d'un espace extérieur (jardin, balcon ou terrasse) et de grandes ouvertures grâce auxquelles vous allez pouvoir profiter d'une belle luminosité tout au long de la journée et d'une vue dégagée sur les espaces verts.

Les espaces intérieurs ont été optimisés et bien pensés pour votre bien-être, alliance de fonctionnalité et d'esthétique.



« En bordure d'un projet urbain et paysager d'envergure, le programme assure la transition entre le cœur paysager du futur quartier et le tissu résidentiel environnant.

L'ensemble urbain est marqué par le souci d'une architecture à taille humaine, qui tisse des relations douces et poreuses entre les constructions, l'espace public et le paysage planté.

L'accès au logement se fait par des failles, donnant accès au jardin partagé en cœur d'îlot.

Désireux d'inscrire le projet dans son territoire, nous avons fait le choix de construire l'opération avec des briques de terre cuite produite dans la commune. Ce matériau noble, gage de qualité, dialogue parfaitement avec la végétation riche qui enserme les constructions. »

Théodore Badia Berger
Badia Berger Architectes

DES APPARTEMENTS DE QUALITÉ À DES PRIX ATTRACTIFS

GRÂCE À LA LOCATION-ACCESSION⁽¹⁾, VOTRE ACHAT SE FAIT EN DEUX TEMPS :

1. Phase transitoire : cette phase vous permet de constituer une épargne dite « part acquisitive » qui vous servira d'apport. Elle se compose d'une « redevance » équivalente au paiement mensuel de votre loyer + charges.

2. Phase d'accession : dès la première année révolue et dans la limite de 2 ans, vous pouvez acheter votre logement. Vous devenez ainsi pleinement propriétaire.

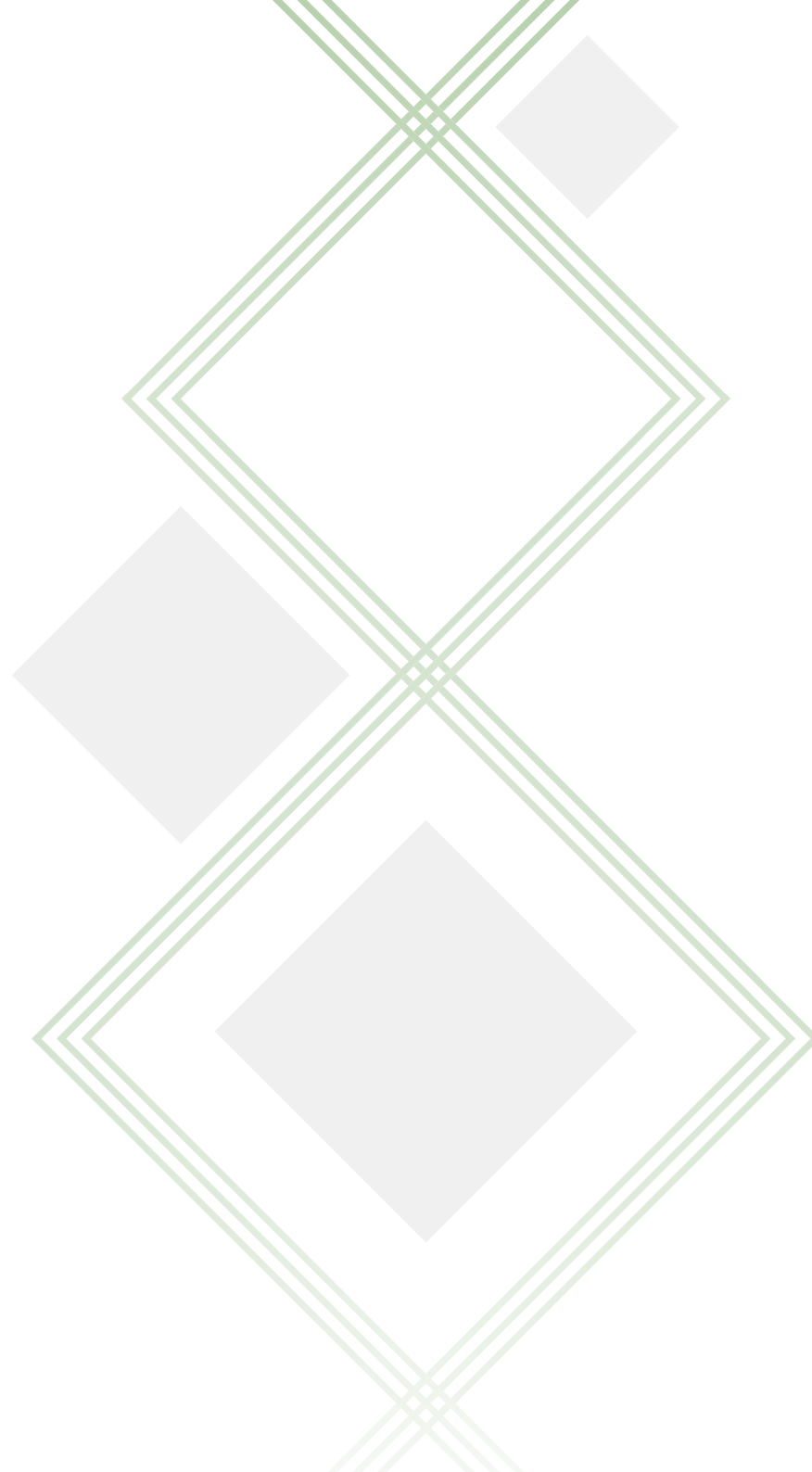
5 AVANTAGES PRINCIPAUX

- > Un prix attractif grâce à une **TVA réduite à 5,5%**⁽²⁾
- > **Pas d'avance de fonds** aux différentes étapes du chantier
- > Une exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- > **Une remise de 1%** par an du prix de vente, à date anniversaire du contrat
- > La possibilité de bénéficier du **Prêt à Taux Zéro**⁽³⁾.

(1) Prêt Social Location-Accession. Le régime juridique de votre projet est celui de la location-accession, régi par la loi 84-595 du 12 juillet 1984. Dans le respect des plafonds de ressources légaux PSLA.

(2) TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur.

(3) Le bénéfice du PTZ étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale.





UN QUARTIER BIEN DESSERVI :



- > Commerces de proximité situés dans un rayon de moins de 1 km (Superettes, boulangeries, pharmacie, etc)
- > Écoles à moins de 1 km (École Sainte-Anne, Collège Guy Mollet, Lycée horticole, etc)
- > Crèche à 850 m
- > Maison Folies Beaulieu à 900 m



- > Accès à la rocade Nord-Ouest à 4 min
- > Accès à la zone commerciale à 5 min



- > Métro Maison des Enfants, ligne 2 à 550 m
- > Métro Mitterrie, ligne 2 à 600 m
- > Métro Bourg, ligne 2 à 1 km
- > Métro Pont-Supérieur, ligne 2 à 1 km
- > Station V'Lille dans un rayon de 1 km

* Temps indicatifs - Sources SNCF, Google Maps.

0 811 880 123

**Service 0,05 € / appel
+ prix appel**

E-mail : accession@vilogia.fr - www.vilogia-premium.fr